**Fiche B.1. – Identification de l’entreprise bénéficiaire**

*Pour chaque point ci-dessous :*

1. *Renseigner les éléments demandés ;*
2. ***Si vous aviez déposé un dossier en 2024 dans le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt (AMI) pour recenser les*** ***services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2023, indiquer, en complément des éléments demandés, si des changements sont intervenus depuis le dépôt de cette dernière demande****.*

**B.1.1. – Dénomination légale / dénomination commerciale**

La raison sociale est-elle identique à celle communiquée dans le dossier de demande transmis dans le cadre de l’AMI pour recenser les services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2023 ?

**Oui**  **Non**

**B.1.2. – Identifiant officiel (SIRET) ou n° TVA intracommunautaire)**

* SIRET (si entreprise de droit français) :
* Numéro de TVA intracommunautaire (si entreprise de droit étranger) :

L’identifiant officiel est-il identique à celui communiqué dans le dossier de demande transmis dans le cadre de l’AMI pour recenser les services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2023 ?

**Oui**  **Non**

**B.1.3. – Forme juridique**

**B.1.4. – Adresse et coordonnées complètes**

* adresse postale :
* numéros de téléphone :
* adresse de messagerie électronique :
* site web :

L’adresse postale est-elle identique à celle communiquée dans le dossier de demande transmis dans le cadre de l’AMI pour recenser les services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2023 ?

**Oui**  **Non**

**B.1.5. – Structure détaillée du capital social**

(liste des détenteurs du capital social et part de chacun d’entre eux)

**B.1.6. – Références bancaires pour le paiement des subventions (RIB ou SWIFT/BIC et IBAN)**

Nom de l’établissement bancaire :

Numéro de compte IBAN (identifiant international de compte) :

Par ailleurs,

* pour un compte domicilié dans une agence bancaire en France : fournir un relevé d’identité bancaire (RIB) mentionnant l’adresse du titulaire du compte ;
* pour un compte domicilié dans une agence bancaire dans un autre pays : fournir un justificatif bancaire où figurent le nom du titulaire du compte et son adresse, le nom de la banque, son code SWIFT/BIC et le numéro de compte IBAN.

Les références bancaires sont-elles identiques à celles communiquées dans le dossier de demande transmis dans le cadre de l’AMI pour recenser les services réguliers de transport combiné de marchandises de l’année 2023 ?

**Oui**  **Non**

**B.1.7 – Appartenance à un groupement d’entreprises**

La société (indiquer la raison sociale de la société)

Est membre d’un groupement d’entreprises dans le cadre du présent AMI ;

N’est pas membre d’un groupement d’entreprises dans le cadre du présent AMI.